



Régime de retraite canadien de l'industrie du divertissement
Comité des placements

Objet : Exposition à la Russie

Bien que les fonds Portefeuille et Cadence représentent le plus clair des actifs du régime, je tenais à vous informer que le Fonds équilibré socialement responsable n'a aucune exposition aux titres russes.

Pour faire suite à votre demande de renseignements, voici quelques précisions sur l'exposition de nos fonds aux avoirs russes et ukrainiens, ainsi que les mesures prises par notre équipe Recherche sur les gestionnaires de placements (RGP) en période d'agitation, comme celle que nous vivons actuellement.

Par l'intermédiaire des avoirs des fonds sous-jacents dans chacun de nos fonds Portefeuille à risque cible et de nos fonds Cadence à date cible, nos portefeuilles affichent une très faible exposition aux avoirs russes, à savoir moins de 0,3 %. Les membres de notre équipe RGP sont en communication constante avec nos gestionnaires de fonds sous-jacents, lesquels ont pris des mesures visant à éliminer ou à réduire ces avoirs selon une approche prudente. Dans les autres cas de faibles expositions, les gestionnaires de fonds s'activent également à réduire ou à éliminer les positions en question, toujours de façon prudente.

Compte tenu des sanctions imposées par la communauté internationale, la vente d'avoirs russes relève de l'exploit et ne constitue pas forcément la meilleure solution pour la valeur du fonds.

En Russie, le régime en place suscite des inquiétudes d'ordre environnemental, social et de gouvernance. Conformément à l'approche du GSP en matière de facteurs ESG, quand les liquidités deviennent disponibles, nous encourageons les gestionnaires de fonds sous-jacents qui investissent dans des avoirs russes à réévaluer le profil risque-rendement de leurs expositions respectives.

Nous travaillons avec nos gestionnaires de fonds pour voir à ce que les avoirs continuent de refléter la politique de placement des fonds, ainsi que d'autres facteurs qui font partie intégrante de notre processus de placement. Si nous craignons que l'un de nos gestionnaires de fonds n'adopte pas une approche mesurée et prudente, nous utiliserons notre processus d'examen des activités des gestionnaires de placements pour signaler le mandat et agirons en conséquence.

Nous sommes bien conscients de l'incertitude ambiante et de l'évolution rapide des événements. Aussi nous engageons-nous à vous tenir au courant de la situation et des progrès réalisés.

Groupe de solutions de portefeuille
Canada Vie